



# Règlement du 9ème Tournoi Nocturne Séniors de DARVOY du 7Juillet 2023

- 1) Le tournoi est autorisé sous le n° (en cours)
- 2) Le tournoi se déroule selon les règles de l'IBF et de la FFBA.
- 3) Toute participation implique l'adoption de tous les articles de ce règlement.
- 4) Le présent tournoi est ouvert à tous les licenciés FFBA autorisés en compétition séniors dans les catégories : R5 max, D et P en DD & DH.

Rappel pour les participants mineurs « article 2.14 du Règlement Générale des Compétitions : "Chaque participant mineur à une compétition doit être placé, explicitement et en permanence, sous la responsabilité d'un adulte responsable, connu du Juge-Arbitre et disposant d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement des mineurs"

5) Le logiciel utilisé sera : BADNET. Le tournoi sera placé sous l'autorité du Juge-Arbitre Thorin Laurent et d'un Juge-Arbitre adjoint Calvet Claire. Ces derniers prendront les décisions concernant toutes requêtes faites par un joueur et leur décision sera sans appel.

6) La date limite d'inscription est fixée au **22 Juin 2023**. Aucune inscription ne sera prise par téléphone. **L'inscription d'une paire est considérée comme complète lorsque les deux partenaires ont envoyé leur inscription. La date de prise en compte de l'inscription sera celle de la deuxième réception.**

**Le classement hebdomadaire des joueurs (CPPH) pris en compte sera celui du 22/06/2023.**

7) Tout joueur doit pouvoir présenter sa licence le jour du tournoi ou remplir une déclaration sur l'honneur. Tout non licencié à la date de la compétition se verra exclu du tableau et sera remplacé par un joueur désigné de la liste supplémentaire.

8) Les joueurs peuvent s'inscrire en X (sans assurance de se voir attribuer un(e) partenaire).

9) Le montant des droits d'engagement est fixé à 15 € par tableau.

10) **Le comité d'organisation, en accord avec le juge arbitre, se réserve le droit de regrouper et/ou de scinder certaines catégories dans un même tableau, ou d'en annuler si le nombre de joueurs est insuffisant. En dessous de 5 paires, le tableau sera annulé.**

2 sortants recherchés en priorité dans les poules de 3 et de 4. Des poules uniques de 4, 5 ou 6 pourront être proposées

11) Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage. Cependant, tout joueur pourra faire appel au Juge-arbitre pour désigner un arbitre et particulièrement pour les finales.

12) Le remboursement des frais d'inscription des joueurs W.O se fera selon les conditions suivantes :

- avant tirage au sort si le comité d'organisation est prévenu
- après tirage au sort, le remboursement sera possible uniquement sur présentation d'un certificat médical. La date du tirage au sort est fixée au **24 juin 2023**.

13) Un échéancier prévisionnel sera affiché à titre informatif seulement, il pourra être modifié pour le bon déroulement de la compétition.

14) Les horaires indiqués sont impératifs. Tout joueur non présent sur le terrain désigné 5mn après l'appel de son nom sera déclaré forfait par le juge arbitre. Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 min d'avance sur l'horaire annoncé.

15) Tout joueur devant s'absenter temporairement devra en avertir la table de marque, après avoir vérifié qu'il ne joue pas les matchs suivants. En cas d'absence, il risque l'exclusion du tableau.

16) Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires utiles à son match. Nous rappelons qu'il est interdit de quitter le terrain pendant le match, sauf cas médical.

17) Les volants en plume seront obligatoires pour les classés. Les volants de matchs sont à la charge des joueurs à parité. En cas de litige, les volants retenus sont :

- Plastiques : YONEX MAVIS 500

- Plumes : RSL3

Ces volants seront disponibles à la vente dans la salle pendant la durée du tournoi.

18) Les joueurs auront droit à 3 minutes d'échauffement, à compter de l'appel du match, pour démarrer celui-ci.

19) Le temps de repos entre deux matchs pour un même joueur est de 20 minutes minimum.

20) Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBA est exigée sur le terrain.

21) Les classements pris en compte sont les derniers publiés officiellement avant la date du tirage au sort.

22) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de pertes, vols, ou accidents.

23) Droit à l'image : dans le cadre de la compétition, les joueurs seraient susceptibles d'être pris en photo pour une publication sur le site internet du club, voire d'autres sites de badminton. Sans avis contraire écrit et signé du joueur, l'inscription au tournoi vaudra acceptation de ce point de règlement et de la renonciation au droit à l'image par le joueur.